

9, PLACE D'ARMES
CAROUGE-GENÈVE

le 18 février 1961

Madame,

Je vous remercie de votre
aimable lettre du 15 courant et
vous adresse ces quelques lignes
à la hâte, je m'en excuse, avant
mon départ, car je serai absent de
Genève jusqu'au 1 mars.

Tout à fait d'accord avec
votre proposition de rembourser
le prix du billet du Catalan
à Barcelone. Je viens de
téléphoner à Monsieur Gagnieu
et si le temps nous le permet,
nous voyagerons en voiture en
partant le vendredi 3 mars
pour être le samedi 4 (Bonfin d'après-
midi) à Barcelone.

Je vous en suis très reconnaissant
de bien vouloir m'indiquer à
quel hôtel je dois me rendre

Et en vous remerciant encore,
je vous prie Madame, de bien
vouloir agréer, l'hommage de
mes sentiments très respectueux.

Ors Marzotti

Tous nos vœux pour le prochain Concours Maria Canals.

67 Avenue Wendt.
9, ~~PLACE D'ARMES~~
CAROUGE - GENÈVE

le 23 novembre 1961

Chère Amie.

Merci de votre si
amicale lettre; nous savons que le
plaisir était aussi et surtout
pour nous de vous avoir quelques
jours à Genève. Et maintenant
vous faites partie des intimes,
et le peu que nous avons pu faire,
n'est que très naturel.

En nous réjouissant de
vous revoir et en espérant
que votre mari pourra vous
accompagner lors de la réunion
de la Fédération des Concours, Lotte
se joint à moi pour vous adresser
à tous deux, nos plus affectueux
messages.

Bien fidèlement votre
RIZES. Ouf marocotti

67 Avenue Wendt

~~9, PLACE D'ARMES~~

~~GAROUX~~ - GENÈVE

le 8 mai 1962

Ma chère Amie.

Laissez-moi vous remercier encore de
votre affectueuse lettre et de vos grandes gâteries.
Nous étions si heureux que vous ayez pu, ainsi que
Monsieur Hlatky, nous joindre à notre petite fête.
Merci encore de tout cœur de ces bons chocolats pour
Lotti et de ce précieux livre qui me rappellera
votre fidèle amitié à laquelle je suis particulièrement
sensible.

En ce qui concerne les 2 cours de Sitges,
je suis d'accord avec vos propositions et
prends bonne note des dates - 12 au 12 juillet 1962.

Je rentrerai immédiatement à Genève le
18 juillet, car j'ai des répétitions d'orchestre le 20.
J'arriverai le 16 juillet au soir.

D'accord également avec vos conditions (2500 francs)
et les frais de séjour.

Titre des 2 cours:

- 1) Etude des techniques d'écriture sérielle et
dodécaphonique de l'école de Vienne
Schönberg. - Alban Berg, Webern.
- 2) Utilisation et adaptation de cette technique,
leurs possibilités expressives, etc.

Chaque cours comprendrait une partie théorique,
(un exposé) et la 2^e partie, un séminaire avec
discussions éventuelles, audition de disques avec
partitions ^{analyse} etc. (je possède les disques et les partitions)

Dites moi, si ce projet vous agré et
si je peux disposer d'un bon touriste disque.
Le cours est-il public? ~~ou~~ (genre conférence)
ou si il s'adresse à un groupe d'étudiants
tenus ~~dans~~ en toute simplicité dans un
local, ce qui me paraît plus sympathique
et profitable, par la liberté de la discussion.

Merci pour tout, chère amie, et
veuillez partager avec votre mari, les plus
amicales pensées de notre

Art Mancotti

Mille affectueux messages de
Lottie Wood.

67 Avenue Wendt

~~9, PLACE D'ARMES~~

~~CAROUGE~~ - GENÈVE

le 28 mai 1962

Chère Amie,

Je vous remercie bien vivement de votre lettre du 22 mai. En effet, j'ai dû commettre une erreur, je m'en excuse, dans mon précédent message, car j'avais bien noté dans mon agenda, les cours de Sidges: du 12 au 17 juillet.

J'assurerais donc, comme convenu, à l'hôtel Subor le 11 juillet au soir (fin d'après-midi). En regrettant que Gagnelin ne puisse faire le voyage avec moi, mais en me réjouissant de retrouver tous les amis dans cette sympathique ville.

Lothie ne pourra malheureusement pas m'accompagner, car elle joue le concerto de Roussel avec l'orchestre le 25 juillet à un mercredi symphonique de Radio-Genève et elle a des répétitions! la "pôvre".

Elle se joint à moi pour vous adresser, ainsi qu'à votre mari, nos plus amicales pensées. En vous disant encore chère amie, combien nous avons été heureux de passer ces agréables moments avec vous en avril dernier.

Art Marescotti

Auriez-vous la grande amabilité de m'envoyer quelques prospectus des Cours de Sidges - merci -

67 Avenue Wendt
~~9, PLACE D'ARMES~~

~~CAROLIGE~~ - GENÈVE

Le 18 juillet 1962

Chers amis,

Après un voyage assez long mais agréable, malgré les orages, je suis bien arrivé à Genève vers 12h ¼. Parti de Sitges à 2h.50, j'ai roulé sans arrêt, sauf pour le ravitaillement en benzine et en cafés! (864 km).

Aujourd'hui, je suis évidemment un peu fatigué mais je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous donner de mes nouvelles et surtout vous remercier chaleureusement de votre accueil auquel j'ai été très sensible.

J'ai eu beaucoup de joie et d'intérêt à passer ces quelques jours parmi vous, vos élèves et vos amis dans cette ravissante petite ville de Sitges et je garde un excellent souvenir du climat si sympathique que vous avez créé au Palais Mancel.

Toutes mes félicitations encore, chère Maria pour votre beau concert et en vous priant de transmettre mes messages les plus cordiaux à Gagnelin, à Mazzati, à M^{lle} Brunet ainsi qu'à tous vos amis du Comité, je vous adresse chère Maria et cher Rosendo, les pensées très affectueuses et reconnaissantes de votre

Mille amicales pensées de Lottie

Ar. Marescotti

67 Arenne Wendt
Genève le 21 Mars 1963

Tres chère amie,

C'est avec beaucoup d'émotion
que j'ai reçu votre gentille lettre et
l'article de Rossendo; je suis heureux
de savoir que vous allez mieux après
cette vilaine grippe. A mon tour de
vous féliciter de votre succès à San Remo,
Car Gagnebin m'a raconté votre séjour
et comme vous avez bien exécuté
son œuvre. Bravo - rien ne pourrait
me faire plus plaisir et pour lui
et pour vous.

Merci de votre aimable
message et de vos félicitations.
Lotti a bien joué et je crois
que cela a bien marché. On nous
a regretté, lorsque on a vu que
Rossendo était là.

Il ne faut pas regretter de "vous trouver" sur le photo
publiée, le seul regret c'est que Lotthé et Rosendo n'aient
pas aussi, mais c'est très sympathique que nous organ-
isons tous les 3 sœurs, Gagnubin, vous et moi - Bravo -

Gagnubin aussi a été grippé
maintenant cela va mieux et
nous l'avons fêté à Schaffhouse
car il a reçu le prix des
Compositeurs[®] de l'Association des
Musiciens Suisses. Il était très connu.

L'article de Rosendo m'a
beaucoup touché, et par son
bienveillant intérêt et par sa
sympathique compréhension de
ce que j'essaie de faire. Remerciez-
le de tout cœur.

Je prends bonne note des
dates du prochain concours de Bar-
celone : du 13 au 23 février et nous
très heureux d'être des vôtres.

A très bientôt, je l'espère -

Lotthé se joint à moi pour vous

adresser à tous deux nos
plus affectueuses amitiés.

Ed. Maracotti

® Il le mérite
bien et il y a
longtemps qu'il
aurait dû l'avoir.

67, avenue Wendt

Genève

le 25 janvier 1964

Chère Anise,

Après un agréable séjour avec notre
cher Gagnelin, et malgré la pluie qui nous
a tenu compagnie jusqu'en dans le Dauphiné,
je ne veux pas attendre plus longtemps pour
vous remercier, vous et et Rosend Llates, de
votre charmant accueil auquel j'ai été très
sensible, particulièrement dans une période
si chargée pour vous.

Toutes les manifestations, réceptions
concerts etc, de ce 10^{me} anniversaire ont
été marquées du signe de la réussite et je
pense que ce 10^{me} "Concours Maria Canals"
est un grand succès, particulièrement pour
le piano où le niveau des épreuves était
excellent.

En vous priant de bien vouloir trans-
mettre mes respectueux compliments à Madame
votre mère, ainsi qu'à votre chère Anise, partager
avec Rosend Llates, les plus cordiales
pensées
de votre dévoué

Giuseppe Invernizzi

67 Avenue Wendt
Genève le 29 avril 1964

Bien chère Amie,

Avec beaucoup de retard, car
j'étais 8 jours à Bâle pour l'enre-
gistrement de mes "Hymnes" pour
orchestre, je viens vous remercier
vivement de votre bonne lettre
ainsi que de l'envoi des exemplaires
de la brochure du 10^e anniversaire.

Moi aussi, j'ai eu beaucoup
de plaisir à vous voir ainsi que
votre main près comme vous, à toute
mon amitié. Les séances de la
Fédération ont été très agréables et
nous en gardons tous un excellent
souvenir.

Je suis particulièrement
touché que vous inscriviez une
de mes pièces de piano au
programme du Prochain Concours,

et Fantasma me paraît très
indolente. Je vous l'envoie par
le même courrier.

En espérant que nous
aurons bientôt le grand plaisir
de nous rencontrer, je vous prie
d'agréer chère Amie, ainsi que
votre mari, les plus affectueuses
pensées

de votre

Ant. Mascotti



Genève le 5. novembre 1964
✠ Schweizerische Tuberkulosespende
Aide suisse aux tuberculeux
Dono svizzero per i tubercolosi

Chère amie,

Merci de votre aimable
lettre que j'ai trouvée, hier
soir en rentrant de voyage.
(Concours de composition de Triste)

Je suis ravi de vous
avoir manqué à Genève à
votre retour de Verceil, mais
très heureux des succès
remportés par vos deux élèves.
Bravo, courage et félicitations.

à vous et à votre mari,
mes plus amicales pensées

Edouard Ravel

Der alte Zahnarzt • Le vieux dentiste

Vecchio dentista

Proprietà di

W.F. Marzocchi
bons messages de
Lottie



Madame

Maria Canals

Pianiste

Mr. José Antonio 623

Barcelona - 10 -

Espagne

RIZES.

Monsieur André François MARESCOTTI, *et l. t. m. Daniel*
ses enfants et petits-enfants,

vivement touchés par la grande sympathie que vous
leur avez témoignée dans les jours douloureux qu'ils
viennent de traverser, vous prient de croire à leur
reconnaissance et vous expriment leurs bien sincères
remerciements.

Merci chère Annie de

Mars 1961.

*votre affectueux message
m'a beaucoup
T. J. P.*

R 1265

Touché et surtout ému - moi
aussi j'espère vous voir bientôt
ainsi que votre mari. Peut-être
à Genève ou à Vienne..

Merci encore de tout coeur
et veuillez partager avec votre
mari les plus amicales pensées de

votre

GF Marescotti



Monsieur André-François MARESCOTTI, à Carouge ;

Madame Renée MARESCOTTI-JEANTIN, à Genève ;

Monsieur et Madame Jean MAYE-MARESCOTTI et leur fils Patrice, à Genève ;

Monsieur et Madame Daniel MARESCOTTI-AGHA-DJANIANS et leurs filles Karine et Tatiana à Genève ;

Madame Lottie MOREL, à Genève ;

Madame Veuve Frédéric DUPONT et ses filles, à Annemasse ;

Madame Veuve Joseph FOURNIER, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;

Madame Veuve Louis LAVERRIÈRE-GARIN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Genève ;

Monsieur et Madame Georges JACOT, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;

Monsieur et Madame François BOUCHET, leurs enfants et petits-enfants en Hte-Savoie ;

Monsieur et Madame Bernard HUGUENIN, leurs enfants et petits-enfants, à Nod s/Seine ;

Les familles MARESCOTTI, parentes et alliées, en Suisse, en France et en Iran ;

Madame Francesca FRUCI ,

ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur André-Jean MARESCOTTI

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 11 mars 1961, muni des sacrements de l'église, dans sa 89^{ème} année.

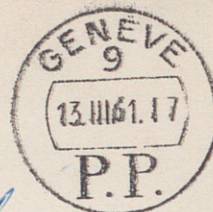
La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Sainte-Croix à Carouge (Genève) le mardi 14 mars à 11 heures, et les honneurs seront rendus devant l'église, à l'issue de la cérémonie.

La famille ne portera pas le deuil.

Prière instante de ne pas faire de visites.

Carouge-Genève, 9, place d'Armes, le 12 mars 1961.

Espanne



Madame Marie Corals
Maison Latex
Assemblée de Catalogne
Barcelone

Fédération des Concours internationaux de Musique

Secrétariat :

PALAIS EYNARD
Rue de la Croix-Rouge 4
CH - 1204 GENÈVE
Tél.: 24 62 10 (de 9 à 12 h.)

Genève, le 18 avril 1969

Madame Maria CANALS
Directrice du Concours International
d'exécution musicale Maria CANALS
Avenida José Antonio 623
BARCELONA 10

Madame la Directrice et
chère Madame,

Nous ne voudrions pas manquer - à peine rentrés à Genève - d'exprimer par écrit notre gratitude au Comité directeur du Concours International d'exécution musicale Maria CANALS pour la charmante réception qui fut organisée le vendredi 11 avril, en faveur des délégués de la 13ème Assemblée générale de notre Fédération.

Cette soirée a laissé à chacun une impression particulièrement aimable et nous vous prions, dès lors, de transmettre nos remerciements au Comité du Concours que vous dirigez.

Nous vous assurons que tous nos membres ont conservé un très brillant souvenir des quelques jours passés dans la capitale catalane et nous vous prions de croire, Madame la Directrice et chère Madame, à nos respectueux hommages.

Le Président :

A.F. Marescotti

A.-F. Marescotti

Le Vice-Président :

J. Haldenwang

Le 16 Janvier 1969

M. André-F. Mareseotti

G e n è v e

Cher Ami,

Je m'excuse de vous déranger pour parler d'une nouvelle conséquence à Barcelone de l'affaire si désagréable Gagnebin-Vuataz.

Aujourd'hui M. José Ma. Pi Suner, ex-battonnier de l'ordre des avocats de Barcelone et très bon ami à nous, m'a mis au courant qu'à ce moment un concours international de piano nommé "Enrique Granados" se prépare pour s'organiser à Barcelone. Par certains détails, j'ai compris que ces gens sont encouragés à étrangler mon concours (d'ailleurs nous avons beaucoup d'inscriptions et nous sommes à la XVe année) parce qu'ils croient à la parole de Vuataz, c'est à dire: qu'il fera annuler à la prochaine Assemblée l'article 10 des Statuts de la Fédération.

Avant d'être mise au courant de ce projet (concours Granados) j'avais dit à Gagnebin que, tant si un accord amiable est fait ou comme s'il n'est pas fait entre Gagnebin et Vuataz (d'ailleurs, je le souhaiterais pour que Gagnebin puisse retrouver la paix en son esprit) je me réserve les droits d'attaquer Vuataz à la prochaine assemblée car je considère inadmissible qu'un membre de la Fédération cherche à étrangler un autre membre qu'il est admis à la Fédération depuis 1958, que jamais a apporté aucun conflit, et, que toujours s'a comporté honnêtement.

Gagnebin ne sait pas le nouveau coup que j'ai reçu aujourd'hui et tout ce que représente pour mon concours et, tout ce qui découvre encore, de Vuataz. Si ces derniers jours que Gagnebin a été chez nous je l'aurais vu moins inquiet, je l'aurais mis au courant de ce nouveau embêtement stupide, mais il est tellement irrité, préoccupé et hors de lui même à cause de Vuataz que je n'ose pas de ce projet scandaleux et hostile. En plus, il faut ajouter que ce projet sort du même clan qu'appartiennent les Vilardell.

Il m'a semblé qu'il fallait absolument que vous sachiez toute la vérité des empoisonnements de Vuataz vis-à-vis de la vie musicale de Barcelone et aussi c'est nécessaire que vous sachez aussi que, je suis tout à fait décidée à me battre contre Vuataz

à la prochaine Assemblée. Je le regrette mais, j'agirai en défense propre.

En m'excusant, encore une fois, d'avoir vous derangé et avec mes bons messages de mon mari à partager avec Lottie, recevez cher Ami, l'expression de ma fidèle pensée

M.C.

le 27 janvier 1969

Chère Annie,

Je vous remercie de votre lettre du 16 courant et m'excuse d'y répondre si tardivement, mais j'ai été surchargé de besoins ces derniers jours (examens, séances de Comité etc)

Comme vous le savez certainement, je suis extrêmement peiné par le grave différent (pour ne pas dire plus) qui oppose Gagnelin à Voataz; peiné tout particulièrement par les agissements et par le comportement insupportable de ce dernier vis à vis de notre Ami.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que justice soit rendue et que toute la lumière soit faite sur ce pénible litige. Malheureusement pour l'instant je n'ai pas encore connaissance officiellement du dossier et j'attends toujours la convocation de l'avocat à la Commission d'arbitrage.

De plus si, d'une manière ou d'une autre, un arrangement éristable n'est pas intervenu avant la réunion de Barcelone, j'aurai aussi mon mot à dire à la séance de la Fédération.

En ce qui concerne la création

d'un nouveau "Concours Enrique Granados"
Je pense qu'il ne faut pas avoir trop de
crainintes à ce sujet, car le vôtre a fait
ses preuves; il est au bénéfice de l'ancienneté,
de la renommée qu'il a acquise et d'une
excellente organisation.

Quant à la vie musicale perturbée
de Barcelone, j'ose espérer qu'elle changera
lorsque nous serons enfin fixés sur les
conclusions prises par la commission
arbitrale.

Par ces brèves lignes, je souhaite,
chère Annie, que vous ne vous fassiez pas
trop de soucis pour la réunion de la
Fédération, et je vous adresse ainsi qu'à
Monsieur Elates les pensées les plus
fidèlement dévouées

de votre

CF Marescotti

Mille bons messages de Lottie —

Je vous envoie cette lettre recommandée afin qu'elle vous parvienne sûrement.

Small

~~William Green~~ Cher Ann,

Je regrette infiniment la cause pour laquelle
je dois m'adresser à vous. Hélas ! le pauvre
et cher Gagnebin n'est pas dans un
état de santé ~~pas trop satisfaisant~~ satisfaisant

Mon mari et moi nous en sommes ^{passant} vraiment
 Vous savez ~~comme il a été toujours~~ ^{détailé}
~~pour que pour nous a été toujours un~~
 ami épatant. ^{comme} très bien ^{comme}
 il a été ^{pour nous} un ami épatant ^{et aussi} ^{profonde} affection

Gaucherin nous a écrit le jour avant d'entrer
à l'hôpital, que vous vous avez donné
beaucoup de peine pour arranger le
problème. Il nous a raconté que vous
avez été ~~un peu~~ ^{un peu} ~~perpétrique~~ pour lui et que
~~grâce à vous.~~ ^{g'excuses}
Natas lui a envoyé une lettre ~~et~~ avec
des fleurs.

Donc, cher ami, je m'adresse à vous pour

vous ^{dire} ~~parler~~ qu'après le départ de Gaguilim
malheureusement la ^{ici a} ~~ma~~ situation ~~a~~ ~~un~~ peu changé. Par
lettre s'est difficile pour moi de vous le
dire. ~~Quar~~ Prochainement, ~~quand~~ lors de
votre venue à notre ville je vous raconterai
tout et vous comprendrez largement notre
difficile ~~delicate~~ situation. A conséquence
de ça, je voudrais vous demander une chose
concrète : Dans le cas (possible mais pas sûre
à ce moment) que moi en nom de mon con-
cours, j'annonce à la prochaine Assemblée
qu' eventuellement je laisse tomber la branche
~~et~~ chant, de ~~pas~~ ^{ne} admettre ^{la représentation de} la candidature
du concours Viñas que pour l'année 1970.

Je crois que le raisonnement ^{est} ~~peut être~~ juste : ~~On~~ ^{la}
~~Fédération~~ ^{pas} ne peut admettre ^{la} ~~une~~ candidature ^{du Viñas} (si je
n'ai pas encore donné la décision. Si je
donne la décision de laisser tomber la
branche chant en 1969, la candidature

du Vinas ^{pour envoi de sa candidature} ~~présente~~, dans tout son ²
~~sort~~, avant ~~de~~ l'Assemblée de 1970 et
C'est dans cette Assemblée ⁽¹⁹⁷⁰⁾ qu'on met
à discussion si ^{ce concours est} ~~est~~ admis ou renvoyé
ou refusé.

Donc, je vous ~~dem~~ prie de vouloir ^{bien} me répondre
si je peux être sûre de ce que je viens de
vous exposer.

D'ailleurs, je me permets de vous demander
de vouloir plaider à l'avantage de ce procédé. Je
crois que ~~tous nous à tous égards~~ ^{il est}
juste ^{pour les deux côtés. Du contraire, j'avoue énormément le con-}
~~et aussi~~ ^{vous vinas et il fait beaucoup de tort au C.G. qui est le M. de la Th.}
En plus, j'aurai pu vous
expliquer ~~la situation~~ ^{ce qui se passe}, vous
comprendrez très bien ma ^{officielle} position actuelle et
le besoin que nous avons de savoir ^{à l'avance} votre
opinion ^{et votre décision} à cet égard.

En attendant le plaisir de vous lire à bien tôt
et avec mille bonnes choses de ~~vous deux~~ ^{vous deux} à partager
avec Lottie et vous, recevez la pensée la plus
fidèle de M.C.

le 13 mars 1969

Chère Anne,

J'ai bien reçu votre lettre du 7 mars et je vous en remercie. Etant très bousculé par des séances d'examens, je vous prie de bien vouloir excuser la brièveté de ces lignes.

Comme vous le savez, la commission d'arbitrage a, (dans ses conclusions) complètement justifié notre ami Gagnebin.

A la suite de nombreuses et pénibles entretiens, M.^{re} Voataz a reconnu ses erreurs, retiré toutes ses accusations et présenté ses excuses à M.^{re} Gagnebin. Le regrettable litige qui opposait ces deux personnalités est donc complètement éteint.

Reste la situation des deux Concours à Barcelone.

Je comprends vos difficultés, chère Anne, et je serais de venir les raisons de votre proposition "de repousser en 1970 la présentation et l'admission du Concours Viñas à la Fédération."

Par contre, je ne vois pas les arguments valables qui pourraient motiver une telle procédure devant l'Assemblée générale, qui est seule en mesure de prendre des décisions à ce sujet.

D'autre part, je pense qu'il est particulièrement souhaitable qu'un accord complet et définitif intervienne rapidement entre les deux Concours; accord qui doit être trouvé et réalisé à la satisfaction des intéressés et de la Municipalité à Barcelone même et si possible

avant l'Assemblée générale. Ceci afin que nos
séances de la Fédération soient, comme par le
passé, empreintes de la plus grande cordialité.

Je me permets de vous rappeler, chère
Amie, les conclusions de M^{re} Gagnedin dans les
propositions qu'il a soumis à Monsieur Gorine
dans sa lettre du 10 janvier dernier.

Après avoir précisé la situation des
deux concours, M^{re} Gagnedin terminait par :

- 4^{me}) Si cet état de fait était acquis, (arran-
gements entre les 2 concours) le concours
Vinas pourrait présenter sa candidature à
la Fédération.
- 5) La Municipalité de Barcelone pourrait
accorder son patronage officiel aux deux concours.
- 6^{me}) Le Président de la Fédération désire ardemment
qu'un accord puisse être conclu, pour que les
concours Canals et Vinas vivent en bonne
intelligence, et évitent d'entrer en concurrence.

Je ne puis que faire quelques
Conclusions, sages et pertinentes d'un Ami, dont
la santé a été si gravement compromise par les
soucis inhérents à sa charge de Président,
de Président qui a toujours dominé les difficultés
avec les finalités de cœur que nous lui connaissons.

En formulant mille vœux pour que vous
trouviez une heureuse solution à tous ces problèmes,
je vous prie d'agréer, chère Amie, ainsi que M^{re} Llatas,
l'expression de mes sentiments les plus
fidèlement dévoués.

Ch. Marascotti

18 Mars 1969

M. André-François Marescotti

G e n è v e

Cher Ami,

Un chaud merci de votre lettre du 13 Mars que j' ai bien reçu.

D'abord, il faut que je vous dise que j'estime au maximum votre grande bonne volonté, votre tacte et votre intelligence ainsi que votre sensibilité exquise et votre grand coeur. Toutes ces qualités que j'ai toujours deviné et que notre si cher Gagnebin m'a toujours confirmé, nous les avons constaté tout particulièrement pendant cette dernière histoire si pénible pour tous nous et aussi, nous donnent la confiance nécessaire pour vous exposer de manière confidentielle notre véritable situation actuelle. Situation plus grave pour nous parceque ~~Gagnebin~~ ces derniers temps j'ai caché pas mal des choses, à propos de cet affaire immonde, à Gagnebin. Nous avons compris avec le coeur navré, sa souffrance, et nous n'avons pas voulu, à tout prix, lui faire du mal.

Mon mari et moi nous venons de recevoir une lettre de Gagnebin que nous a profondément ému. Il nous annonce la fin de sa vie active et sa démission de Président de la Fédération. Aussi il nous dit qu'il vous a envoyé une lettre avec cette décision car vous ^{êtes} ~~est~~ le vice-Président. Donc, s'est à cause de ça que je m'adresse à vous, et à cause que pour nous nous est impossible de dire de manière claire, donnant la face, notre véritable situation devant la prochaine Assemblée. Cette manière d'agir serait beaucoup plus d'accord avec l'esprit de notre Comité et avec mon caractère. Mais, malheureusement, dans l' impossibilité d'agir comme ça et ^{étant} tant donné que vous est un homme d'honneur, je vous expose confidentiellement:

1. - Le concours Vinas a prié M. Vuataz d'intervenir personnellement auprès de la Municipalité de Barcelone. ^{Donc}, il est évident que le concours Vinas est à l'origine de tout ce conflit. L'Arbitrage a donné la raison à Gagnebin et Vuataz a présenté une lettre d'excuses à Gagnebin. De ce fait nous nous en rejouissons infiniment pour Gagnebin mais il ne change pas notre situation.

2. - Les malheureux faits qui nous ont conduit petit à petit dans cette situation ont été menés, au fond, par un Monsieur barcelonnais mille fois plus habile et intelligent que Vuataz, que Mme. de Lérin, et d'autres. Homme énormément ^{ambitieux} ambitieux,

x Lettre de Vuataz 2 Juillet 1968

sans le moindre scrupule d'aucun genre qui veut nous étouffer pour des profits d'argent abusant de son influence à la Municipalité. C' est ce Monsieur qui tire les ficelles derrier le rideau. Ce Monsieur, toujours à l'ombre, a mené si bien son affaire que, sans le savoir, presque tout le monde mêlé dans l'affaire Gagnebin-Vuataz a favorisé son jeu. Voilà donc, sa victoire presque prête pour réussir! Ce Monsieur est l' un des organisateurs du concours Vinas, il joue le rôle d'impressario à Barcelone. Il paye ses artistes avec un retard de 2, 3 ou 4 ans (sauf les étrangers qu'ils touchent son cachet). Il a une force extraordinaire à la Municipalité mais, ça peut se terminer un beau jour à cause de quelque circonstance que la plus part des nos musiciens attendent avec illusion mais que cet événement ^{n'}est pas encore arrivé. Par le moment tout le monde a peur de lui et de ses complices. J'insiste que tout ça peut un beau jour finir ou... finir en scandale. Il va sans dire que ce Monsieur a entortillé la pauvre Mme. Lerin d'une façon totale. Je ne veux pas insinuer la moindre chose d' ordre sentimentale excepté l'amour de l'argent du côté de ce Monsieur.

3. - Après ce que je viens de vous avouer je crois que vous pourrez comprendre largement que de notre part c' est impossible pour nous et par le moment, d'arriver à un accord quelconque avec ~~ses~~ gens là.

4. - Nous sommes objet d'une pression terrible de la part de la Municipalité. Nous risquons de perdre toute subvention de la Municipalité si nous ne laissons ^{pas} tomber la branche de Chant. La Municipalité n'a pas voulu pactiser avec nous sur les demandes que notre concours lui a présenté. La Mairie nous a fait des propositions vagues dans les points essentiels, pour l' avenir. Nous avons certainement des amis de très bonne volonté dans la Municipalité. Ils font de son mieux pour notre concours mais, à ce moment n' est pas suffisant, je crois que peut être ça peut arriver dans un autre ~~moment~~ moment. On a trompé Gagnebin.

5. - Pour vous épargner des détails qui vous seraient ennuyeux, je me borne à vous dire qu'actuellement la situation est la suivante:

a) Dans l' impossibilité de lutter avec les intrigues et la coaction dont nous sommes objet à la Municipalité, ^{il} nous a fallu laisser tomber la branche de Chant de notre concours sans aucune compensation par le moment. Vous pouvez penser que ça a été fait ^{de notre part} à contre coeur et sans aucune joie. Voilà pour l'accord.

b) Nous avons concentré notre résistance à ne pas vouloir entrer dans un nommé Grand concours international de Barcelone qui engloberait notre concours et le concours Vinas. On nous a dit que cette concession n'attenterait pas à l'autonomie de notre concours; nous croyons à la bonne volonté de ceux qui nous assurent ça mais... nous avons le droit de nous méfier ^{étant donné (?)} parceque la Municipalité c' est une chose abstraite. Inutile de vous dire que nous avons la certitude que ce Grand concours de Barcelone serait mené plus au moins à l' ombre par ce Monsieur que je vous ai parlé dans le paragra-

phe n. 2 de cette lettre. Nous faisons tous nos efforts pour ne pas nous laisser brimer sur ce point. A notre avis et celui du Comité ça serait la catastrophe pour notre concours. Nous espérons réussir.

Nous ne pouvons pas nous empêcher, cher Ami, de vous dire notre étonnement de que la voie pour entrer dans la Fédération, dans cette circonstance, ait été préparée par une campagne d' injures grossières et gratuites contre un concours honorable de la Fédération; et que ces injures ont sortie d' un Monsieur qui est le Président du concours de Genève. Nous ne connaissons aucun cas pareil dans l' histoire de la Fédération. C'est à dire; est-ce que la violence et l' injure seront rentables? Dans ce cas, nous pourrions nous demander à quoi sert être Membre de la Fédération? et encore, est qu'il y a des Membres privilégiés? J' espère, ainsi que notre Comité, ^{que n'arrivera} ne devienne pas le cas arrivé de' être obligés de nous faire ces réflexions.

Nous ne serions pas étonnés que M. Vuataz ait la manque de pudeur de venir triompher à Barcelone, chez nous, et nous regaler de sa présence. ça serait très édifiant et pourrait encourager à des nouvelles agressions contre nous ou entre Membres de la Fédération qui s' autoriseraient de ce merveilleux et réussi exemple. Il faut laisser bien entendu que, si à cause de la presence de Vuataz à la prochaine Assemblée les séances de la Fédération ne soient pas, comme par le passé, empreintes de la plus grande cordialité, ce serait exclusivement la faute de Vuataz car c' est lui qui a attaqué à un des Membres de notre Comité et à la fondatrice et Présidente de notre concours. Et nous, nous n'avons dit un seul mot en contre à l' avance. Pour nous ^{ce} sont les faits qui comptent et pas quatre bons mots d' excuses après de nous avoir fait tout le tort possible.

Voilà cher Ami où nous en sommes: Je suis obligée, à la force, à sacrifier la branche de CHANT qui nous commence à marcher mieux. Je crois que c' est suffisant ce que je renonce. Le concours Canals n'a aucune envie d'arriver à des embrassements que dans ce moment seraient hypocrites et à des fausses larmes de joie qu' on prétend de nous. Je renoncerai donc, à la branche CHANT par écrit dans une lettre officielle que je vous enverrai prochainement à la Fédération sans commentaires. C' est tout et c' est le maximum.

Je m' excuse, mon cher Ami, de cette longue lettre. Le français n' est pas ma langue.

et je fais ce que je peux mais je crains que je ne peux pas grande chose. quand même, j'espère que j'ai pu me faire comprendre.

Notre Comité et nous mêmes nous sommes ravis de vous offrir ce dîner froid. Nous sommes en train de l'organiser. Ce sera de gala. Les femmes, si possible, robe longue, les Messieurs smoking (aussi, si possible). Cette réception aura lieu le vendredi onze à 9 21 h. 30 du soir. L'unique tristesse sera l'absence de notre très cher Gagnebin.

Nous vous serions très reconnaissants de vouloir nous tenir au courant du nombre des Membres de la Fédération qu'y assisteront. Il va sans dire que leurs épouses si elles sont à Barcelone y sont invitées avec grand plaisir.

Mille bonnes choses de Rossendo à partager avec Lottie que nous espérons accueillir à Barcelone avec toute notre cordialité et affection. Avec l'expression de ma fidèle amitié et reconnaissance

18 Mars 1969

M. André-François Marescotti
Vice-Président de la Fédération
des concours int. de Musique
Palais Eynard CH-1204 Genève

Cher Vice-Président,

Je vous annonce officiellement que notre concours laisse tomber la branche de
CHANT.

Nous avons reçu l'ordre du jour de l'Assemblée générale 1969. En nom du Comité,
nous vous disons que nous desirons proposer à la prochaine Assemblée une modifi-
cation dans les statuts.

Quant au paiement de notre cotisation nous la faisons effective à l'instant que la
Municipalité nous aura payé la subvention de cette année.

Prochainement je vous écrirai à nouveau pour vous ponctualiser les détails de l'in-
vitation du concours de Barcelone aux délégués de la prochaine Assemblée.

Veuillez croire, cher Maître, à l'expression de nos sentiments les plus distingués
et les plus dévoués

(Présidente, Maria Canals)

Fédération des Concours internationaux de Musique

Nouvelle adresse du Secrétariat :

Palais Eynard

Rue de la Croix-Rouge 4

CH — 1204 GENÈVE

Tél. : 24 62 10 (de 9 à 12 h.)

Genève, le 19 mars 1969.

Madame

Maria C a n a l s

Présidente du
Concours international du
même nom

Rambla de Catalunya 90

B a r c e l o n a 8

Chère amie,

Après vous avoir écrit jeudi dernier, j'ai rendu visite à l'Hôpital à notre ami Henri Gagnebin qui m'a annoncé son départ pour la maison de repos de St.Loup, et m'a remis sa démission de Président de la Fédération, démission irrévocable qu'il m'avait laissé prévoir depuis une semaine. Vous imaginez le chagrin que cette décision m'a causé. D'autre part, il m'a chargé de lui succéder pour la présidence des séances de Barcelone.

En outre, il m'a remis le dossier complet de la demande d'admission du Concours Viñas à la Fédération qu'il venait de recevoir.

Malheureusement, nous nous heurtons, comme par le passé, à la situation particulière du Concours Viñas par rapport au votre. Il serait donc souhaitable que l'arrangement désiré soit par M. Gagnebin soit par le Président de la commission d'arbitrage, Me Fontanet, avocat à Genève, intervienne au plus vite.

Je me permets, chère amie, d'insister pour que dans la mesure du possible, vous fassiez tout afin que nous sachions le plus rapidement possible, les bases du dit arrangement.

En espérant avoir incessamment une réponse de votre part sur ce sujet délicat, je vous prie, chère amie, d'agréer ainsi que Monsieur Llatès, l'expression de mes très fidèles amitiés.

AF Marascotti

26 Mars 1969

M. André-F. Marescotti
15, Route de Chêne
1207 Genève

Cher Ami,

Merci beaucoup de votre gentille lettre du 19 Mars.

Je crois que les deux lettres que je vous ai envoyé le 18 Mars (l'une adressée chez vous et l'autre à la Fédération) vous sont déjà bien parvenues et elles répondent largement à ce que vous souhaitez savoir. Donc, rien de nouveau à y ajouter.

Permettez-moi d'insister sur le point que la lettre adressée chez vous est strictement confidentielle. Aussi je tiens à vous dire que dans le cas, très improbable, de recevoir une lettre d'excuses de Vuataz cela ne nous empêcherait pas de suivre la conduite que nous nous avons tracé. C'est une décision prise qui se base dans un fait qui nous a fait un tort indiscutable et qui pourrait nous faire du mal dans le futur si nous ne coupons court. C'est pas pour ne vouloir pas pardonner, c'est pour nous défendre et prévenir, dans le possible, des nouvelles injustices.

Nous sommes déjà arrivés à un accord pour la réception que le Comité directif du concours Canals offrira à vous et aux délégués de la prochaine Assemblée le vendredi 11 à 21h. 30. Cette réception (dîner froid) aura lieu chez une dame amie, qui habite un chalet du quartier haut de notre ville. Les délégués et leurs épouses avec y sont invités. Tenue de soirée (robe longue ou de cocktail, Smoking ou habit foncé). Nous vous serions reconnaissants de connaître dès que vous sera possible, le nombre des délégués et ceux qui viendront accompagnés. Notre Comité est heureux de pouvoir fai-

re de son mieux en honneur de vous, de Lottie et des délégués de
l'Assemblée. ^M votre arrivée seront mises à votre disposition les
invitations pour vous et ^{pour} les délégués.

Est qu'avez vous des nouvelles de Gagnebin ? Il y a une semaine
que nous ne savons rien. Tous nous nous sommes inquiets et navrés.
Vous savez très bien comme nous l'aimons. Quelle tristesse ce sera
pour nous de ne l'avoir pas à l'Assemblée et au concours!!!

En attendant le plaisir de vous lire et avec mille bonnes choses
de mon mari à partager avec Lottie, recevez cher Ami, la pensée
la plus fidèle

M. C.

Fédération des Concours internationaux de Musique

Secrétariat :

PALAIS EYNARD
Rue de la Croix-Rouge 4
CH - 1204 GENÈVE
Tél.: 24 62 10 (de 9 à 12 h.)

Genève, le 26 mars 1969.

Madame
Maria C a n a l s
Présidente du
Concours International du
même nom
Rambla de Cataluña 90
B a r c e l o n a 8

Chère Madame,

Avant de partir en voyage et n'ayant pas le temps de vous écrire lui-même, M. Marescotti m'a donné toutes les indications nécessaires pour répondre à votre lettre du 18 mars. Il me charge tout d'abord de vous remercier infiniment de cette lettre qu'il a lue avec grand intérêt et qui a retenu toute son attention.

M. Marescotti a eu une communication téléphonique avec M. Gagnebin; il lui a fait part de la lettre officielle par laquelle vous nous annoncez le retrait du Chant des disciplines de votre Concours. M. Gagnebin a été très heureux d'apprendre cette nouvelle qui aplanit les difficultés que vous connaissez.

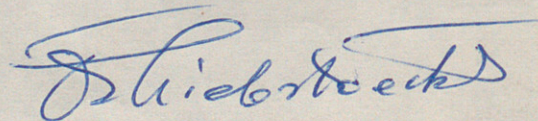
Pour sa part, M. Marescotti ne peut que s'associer à cette décision et vous en féliciter car elle permettra de donner une solution à la pénible situation de Barcelone. Il tient à vous assurer - connaissant vos difficultés - qu'il fera tout son possible, dans le sens d'un allègement de vos soucis.

Au sujet de M. Vuataz, M. Marescotti peut vous certifier qu'il n'assistera pas à l'Assemblée de Barcelone.

M. Marescotti me prie également de vous dire que malheureusement, Mme Lotie Morel ne l'accompagnera pas cette fois car elle est prise par un concert avec orchestre, qui aura lieu 4 jours après notre Assemblée.

Pour répondre à votre question sur le nombre de participants à l'Assemblée, je peux vous dire que jusqu'à présent, 22 délégués de 16 concours sont inscrits, dont S.M. la reine Marie-José; 8 d'entre eux seront accompagnés de leur femme. (Dans ce nombre, les délégués de votre Concours ne sont pas comptés).

En me réjouissant de vous rencontrer bientôt à Barcelone, je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes hommages très respectueux.



Secrétaire général

Fédération des
Musiciens Internationaux de Musique

23.1.53

P.S. Pourriez-vous intervenir auprès de Mme Carmen Torres de Mas Caubet pour qu'elle m'envoie aussi vite que possible un plan (croquis) de la table de nos séances à l'Hôtel de Ville de Barcelone? J'en ai besoin pour faire le placement des délégués.

Croyez-vous que M. Gôrina assistera à nos séances, comme il l'a fait l'an passé à Genève? Merci d'avance.

Sh.

29 Mars 1969

Tel. 215.29.84 (de 11 à 13 et de 16.30 à 20 h.)

Recommandée

M. le Dr. Frédéric Liebstoekl
Secrétaire général de la Fédération
des concours internationaux
Palais Eynard - Rue de la Croix-Rouge, 4
CH-1204 Genève

Cher Monsieur,

Merci de votre gentille lettre du 26. Pour répondre à ce qu'il reste préciser avant la venue de l'Assemblée à Barcelone je m'empresse à vous dire:

1. - Nous regrettons vivement mais, il ne nous est pas possible d'intervenir auprès de Mme. Carmen Torres. Elle est secrétaire de M. le Délégué des Congrès à la Municipalité de Barcelone et nous n'avons rien à avoir avec eux ni avec l'organisation de la prochaine Assemblée, sauf la réception offerte par notre Comité que nous en sommes les seuls responsables.

2. - Le nom de nos trois délégués à la prochaine Assemblée sont exclusivement:

<u>Mme. Elvira de Gaspar</u>	du Comité directif du concours Canals
<u>M. Rosendo Llates</u>	" " " " " "
<u>Mme. Maria Canals</u>	

3. - Il nous serait très utile de savoir exactement (le plus tot possible) l'heure d'arrivée de S.M. la Reine Marie-José pour aller la recevoir et lui offrir des fleurs en nom de notre concours. Aussi, est que savez-vous à l'hôtel où elle logera ?

4. - Le Comité directif de notre concours offre une réception (diner froid) aux délégués(et leurs epouses) de la prochaine Assemblée qu'aura lieu le Vendredi onze, à 21h.30. Calle Ganduxer n. 55, chalet (chez Mme. Esther De Andreis Vda. de Mir). Tenue de soirée - robe longue ou de cocktail. Smoking ou habit foncé.

A votre arrivée seront mises à votre disposition par notre secrétariat (tel.215.29^{84.}) les invitations pour les délégués et leurs femmes.

Nous nous réjouissons vivement que 22 délégués soient inscrits, dont S.M. la reine Marie-José, et que huit d'entre eux soient accompagnés par leurs épouses.

En attendant le plaisir de vous lire à bien tôt et en nous réjouissons de vous rencontrer prochainement, veuillez croire Cher Monsieur et Ami, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maria Canals
Présidente-fondatrice

29 Mars 1969

Marescotti

CONFIDENTIELLE

Recommandée

Cher Ami,

Je viens de recevoir une gentille lettre de Liebstoekl du 26 Mars écrite de votre part. Je vous ^{en} remercie beaucoup mais je dois vous avouer que nous a extrêmement étonné, ~~car~~ ^{elle} je crains que dans ~~cette~~ ^{la} lettre confidentielle du 18 Mars je n'ai eu pas la chance d'écrire le français suffisamment bien pour me faire comprendre de vous. Sur cette expérience, je vous prie de vouloir bien excuser le style trop direct (à cause de la langue) dans lequel je dois vous exposer nos soucis:

1. - Je comprends que Gagnebin, soit heureux de notre décision d'abandonner la branche CHANT, parcequ'il croit que nous avons arrivé à une bonne entente avec la Municipalité. Malheureusement cela n'a été pas le cas, bien au contraire.

Nous espérons, donc, qu'on ne soulignera pas à la prochaine Assemblée que Gagnebin est heureux de cette décision car cela serait faux.

Nous sommes très contents que vous ayez communiqué notre décision à notre cher Ami parce que ainsi il est moins triste et cela peut lui faire du bien mais, à condition que nous n'oublions pas toute la vérité exacte.

2. - Je crains aussi que dans ma lettre du 18 je ne vous ai pas dit suffisamment clair que le Comité directif du concours Canals est furieux de se trouver dans la présente situation forcée. Cela veut dire que de notre côté cela n'est aucune solution et la situation des concours de Barcelone, de notre part, encore est plus violente.

Entre tous, les uns de toute leur bonne foi et les autres pour leurs profits matériels, nous ont écrasé. Notre décision a aplani les difficultés du concours Viñas pour pouvoir présenter sa candidature mais, nous avons subi de notre part une injustice totale. La négociation a été entamée à la Municipalité devant de Gagnebin à base que, si nous laissons tomber la branche chant la Municipalité nous récompenserait en nous donnant une situation solide économiquement à notre concours. Voilà le résultat: Il nous a fallu laisser tomber notre branche chant pour ne risquer de perdre la misérable subvention que nous avons de façon incertaine tous les années de la part de la Municipalité. Donc, Gagnebin et nous, nous sommes été trompés. Merveilleux, n'est-ce pas } pour aplanir les difficultés et pour créer une ambiance de paix.

Plus clair: il faut féliciter M. Vuataz et le concours Viñas qu'après de m'avoir injurié et calomnié ils ont su créer une situation si pénible et injuste pour moi et mon concours. ^{est bien} Et par dessus le marché, encore tout le monde est si heureux de nous voire é-

écrasés ! Il va sans dire que je parle comme ça pour mettre, d'une fois pour toutes, en clair notre véritable situation mais je sais avec une sûreté absolue que votre ^a sans de la justice, votre honnêteté et votre intelligence, au moment que vous aurez compris notre situation vous serez le premier à tout comprendre, et à faire de la justice.

3. - Ce sera très possible que M. Gorina et l' un des Maires-adjoints insisteront près de vous pour nous convaincre que ce serait mille fois plus avantageux pour tous nous d'accepter le nom de "Concours international de Barcelone" Il faut que vous sachez de façon claire et à l' avance que nous ne voulons rien savoir de toutes ces histoires. Notre décision à ce sujet est prise. Nous n'avons assez.

Cela dit, nous regrettons vivement que Lottie ne puisse pas être des nôtres à cette occasion. Personnellement j'aurais eu tellement de plaisir de l'accueillir chez nous ! Ce sera pour une autre fois, je l'espère.

Très heureux d'apprendre que 16 pays y seront représentés par 22 délégués et 8 d'entre eux seront accompagnés de leurs épouses. Il va sans dire que la présence de S.M. la reine Me. José fera beaucoup d' honneur à la prochaine Assemblée. Nous faisons de notre mieux pour que la réception du vendredi onze puisse vous faire plaisir à vous tous. A propos, nous aimerions savoir exactement l'heure d'arrivée de la Reine pour aller à la recevoir et lui offrir des fleurs. Est-ce que vous pourriez me le faire savoir ? Nous souhaitons vivement qu'elle puisse se ~~re~~ remporter un bon souvenir de Barcelone et de notre concours.

J'écirai quelques mots de reponse à Liebstoekl par sa gentille lettre.

Nous sommes contents d'apprendre que Vuataz ne viendra pas. Cela permettra de préciser les choses mais dans une atmosphère détendue et paisible.

En attendant que notre bonne amitié puisse mettre en ordre toute la confusion créée par une série de circonstances dont le pauvre Gagnebin ~~et~~ a été la première victime suivi de moi, je vous adresse toute ma reconnaissance et ma pensée amicale la plus fidèle

M. C.

J'écirai à Liebstoekl que les représentants de notre concours à la prochaine Assemblée sont : Mme. Elvira de Gaspar, M. Rosendo Llata (les deux du Comité directif) et moi.

Borrados
Hi pots fer totes les
exmenes que ereguis,
i molt agraïts.

12 febrero 1969

(Carlos Gorina)

Querido amigo:

Después de la conversación telefónica que tuviste con Rosendo la semana pasada, hemos consultado de nuevo a varios miembros del Patronato y del Comité del concurso y todos han coincidido que era preferible volver a puntualizarte nuestra posición o sea que, nuestro concurso no renunciará eventualmente a la rama de Canto hasta que el Ayuntamiento haya concedido oficialmente la petición de los ocho puntos expresados en el documento que te mandamos el día 27 de Enero del año en curso. Por consiguiente, si es como parece, que el mes de abril próximo no podremos tener concedido lo que pedimos como contrapartida, a nosotros, sintiéndolo mucho, no nos será posible renunciar eventualmente a la rama de Canto en la próxima Asamblea de la Federación internacional que se celebrará en Barcelona. Por otra parte, estamos dispuestos, como hemos dicho ya en el punto ocho del mencionado documento, a que si todo lo que se pide está solucionado oficialmente por parte del Ayuntamiento antes de la Asamblea de la Federación del año 1970, nosotros mantendremos la palabra y renunciaríamos eventualmente a la rama de Canto en la Asamblea de 1970.

Estamos seguros que tarde o temprano, lograrás solucionar este difícil problema que has llevado desde el principio con tan buena voluntad y con tanta eficacia. En el momento presente quizás, solo es menester dejar transcurrir el tiempo necesario para que las cosas vayan madurando de manera natural y sin querer forzarlas por la precipitación.

Nos hemos permitido puntualizar de nuevo nuestra posición porque de lo contrario se correría el riesgo de que por parte de los que nos tienen mala voluntad o nos conocen mal, nos acusasen de haber hecho fracasar las negociaciones en curso, cosa que dista mucho de la verdad y de nuestros propósitos que como he dicho mas arriba, son formales.

Tambien hoy, nos es imprescindible hablarte de nuevo del próximo concurso (24 abril-4 mayo) del año en curso -ramas: Piano, Canto, Guitarra-. Nos es urgente saber la suma con que el Ayuntamiento tendrá a bien subvencionar el próximo concurso y de la manera que se piensa solucionar la colaboración de la orquesta para la Prueba Final. Tambien debemos expresarte la necesidad ineludible que tiene todo concurso de disponer de la subvención desde el primer día que se inicia el concurso (24 abril 1969).

Siento mucho molestarte de nuevo, comprendo que es muy pesado para vosotros que cada año se tenga que volver a hablar de lo que tendria que estar ya ^{Solucionado} ~~resuelto~~ para siempre. Puedes estar seguro que para nosotros resulta aun mucho mas molesto ya que además, hasta el XIV concurso inclusive (1968), ha sido para ~~nosotros~~ ~~mi marido~~ mi marido y para mi, una carga económica aplastante que no nos es posible continuar. Es increíble que a los quince años de existencia nos encontremos en esta situación vergonzosa. Somos el "caso único" dentro de la Federación internacional y este hecho no favorece para nada el buen nombre de Barcelona si bien, como

tu pudiste comprobar en Ginebra, redundando en favor de mi prestigio profesional y... un poco como víctima.

Tengo la certeza ^{de} que tu sabrás lograr lo que otros quizás, no han sabido llevar a término. Los que intrigan para que se nos pongan obstáculos e intentan denigrarme saben muy bien lo que se hacen. Quienes se dejan seducir por esa conducta están menos acertados. Sin estos obstáculos Barcelona contaría ya con el Gran concurso internacional de que alguien tanto ha hablado. Nosotros junto con nuestro Patronato y Comité lo hemos sabido crear todo: organización según las normas internacionales, admisión en la Federación internacional con cinco ramas, adhesión incondicional de las personalidades más eminentes ^(nacionales y extranjeras) que han accedido una y otra vez a formar parte de nuestros jurados sin percibir dietas de trabajo, adhesión de personalidades de nuestra Ciudad. Lo único que falta es que el Ayuntamiento se decida a ~~rechazar~~ ^{rechazar} ~~las~~ ^{las} intrigas y elevar la subvención del concurso a nivel europeo y a incluirla en los presupuestos. Sin esta consolidación económica no se pueden elevar los Premios a la cantidad requerida ni se puede organizar la propaganda en varios sentidos, como corresponde a un Gran concurso internacional. ~~La~~ El Ayuntamiento cuenta con una gran realidad; solo falta que demuestre que lo sabe comprender. La situación es clarísima y afortunadamente o desgraciadamente debo decirte que todo el mundo ~~que~~ no está interesado en contra lo ve así, tanto de nuestra ciudad como del extranjero.

Esperando tener noticias tuyas por lo que se refiere a la subvención del Ayuntamiento y a la participación de la Orquesta en el próximo XV concurso, y con cariñosos recuerdos a Betty, te saluda cordialmente y con el agradecimiento de siempre

M.C.

x Pll ten is, fomp Ma, t'actareixo que
* aixó va per en Osmols i en Villar Palasi